



Éragny\*  
SUR-OISE



## NUMÉROS UTILES

Responsable département enfance  
01 34 48 35 61

Secrétariat Direction Education  
01 34 48 35 62  
erascolaire@eragny.fr

### Répertoire des accueils périscolaires :

Accueil périscolaire Henri Fillette  
revfillette@eragny.fr

Accueil périscolaire Grillon  
revgrillon@eragny.fr

Accueil périscolaire Pablo Neruda  
revpabloneruda@eragny.fr

Accueil périscolaire Simone Veil  
revsimoneveil@eragny.fr

Accueil périscolaire La Challe/  
Longues Rayes  
revlonguesrayes@eragny.fr

### Répertoire des centre de loisirs :

Accueil périscolaire Bois  
revbois@eragny.fr

Jeannette Largeau  
01 30 37 60 02  
jlargeau@eragny.fr

Accueil périscolaire Dix Arpents  
revarpents@eragny.fr

Le Grillon  
01 34 48 61 25  
cllegrillon@eragny.fr

Accueil périscolaire Butte  
revbutte@eragny.fr

# LE P'TIT RÉCAP DE LA RENTRÉE 2023 - 2024

Réservations pour les accueils du matin, du soir,  
la restauration, l'étude surveillée,  
le mercredi et les vacances scolaires.

## LES MODALITÉS DE RÉSERVATIONS

Les réservations, modifications et annulations doivent être faites exclusivement sur le **Kiosque Famille**, accessible depuis le site Internet de la Ville [eragny.fr](http://eragny.fr).

Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, vous pouvez prendre contact avec le responsable périscolaire de l'école de votre enfant pour vous faire aider.

**Les réservations sont possibles dès le début de l'année scolaire.**

Pour simplifier les démarches et ne pas risquer d'oubli, **il est recommandé de faire les inscriptions pour l'ensemble de l'année scolaire.** Les réservations peuvent être vérifiées via le Kiosque Famille ou auprès du responsable périscolaire.

## CLÔTURE DES RÉSERVATIONS

**Accueil du matin, restauration, accueil du soir, études surveillées et mercredi :**

J-3 avant 8h30

**Pour les vacances scolaires :** 15 jours francs avant 1<sup>er</sup> jour des vacances.

Pour valider la réservation, le paiement anticipé correspondant à 100 % de la somme devra être effectué auprès du service des Régies, ou bien par l'intermédiaire du Kiosque Famille avant la clôture des inscriptions. (J-15)

## DEPUIS LA RENTRÉE

PAI unique à réaliser à l'école et à transmettre au responsable périscolaire.

Si toutefois votre enfant était accueilli sans réservation et/ou hors délais sur les accueils du matin, midi et soir, une majoration de 50 % sur le tarif du quotient familial calculé initialement, sera appliquée.

Les absences justifiées seront traitées à réception des justificatifs réglementaires donnant lieu à une non-facturation ou un avoir.

Concernant les mercredis et les vacances scolaires, aucun enfant ne pourra être accueilli sans réservation et au-delà de la capacité maximum d'accueil des centres de loisirs.

Si la capacité d'accueil des centres de loisirs était atteinte, les réservations effectuées dans les délais seront sur liste d'attente.

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉRIODES VACANCES SCOLAIRES 2023/2024

### Toussaint 2023

Ouvertures des centres du 23 octobre au 3 novembre 2023  
Clôture des inscriptions le **9 octobre 2023 à 8h30**

### Noël 2023

Ouvertures des centres du 25 décembre au 5 janvier 2024  
Clôture des inscriptions le **11 décembre 2023 à 8h30**

### Hiver 2024

Ouvertures des centres du 12 février au 23 février 2024  
Clôture des inscriptions le **29 janvier 2024 à 8h30**

### Printemps 2024

Ouvertures des centres du 8 avril au 19 avril 2024  
Clôture des inscriptions le **25 mars 2024 à 8h30**

### Été 2024

Ouvertures des centres du 8 juillet au 30 août 2024  
Clôture des inscriptions pour juillet le **24 juin 2024 à 8h30**  
Clôture des inscriptions pour août le **22 juillet 2024 à 8h30**

